

# LE CATÉCHUMÉNAT

## POLITIQUE DIOCÉSAINE

### Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. Le catéchuménat</b> .....	3
<b>Qu'est-ce que le catéchuménat ?</b> .....	3
<b>Premier temps : Le pré-catéchuménat</b> .....	4
Accueil de la demande et temps de dialogue pastoral .....	4
Discernement .....	4
Accompagnement .....	5
Choix du parrain et/ou de la marraine .....	5
<b>Deuxième temps : Le catéchuménat</b> .....	6
Entrée en catéchuménat et initiation chrétienne .....	6
Rôle de la communauté chrétienne .....	7
Préparation immédiate .....	8
Célébration du baptême .....	8
<b>Troisième temps : La mystagogie ou suivi au baptême</b> .....	8
<b>Conclusion</b> .....	9
<b>II. La démarche de type catéchuménal</b> .....	10
<b>Premier temps : L'étape du discernement</b> .....	10
Accueil de la demande et dialogue pastoral .....	10

Accompagnement .....	11
Choix du parrain ou de la marraine .....	11
<b>Deuxième temps : Catéchèse et initiation chrétienne .....</b>	<b>12</b>
Entrée dans la démarche .....	12
Célébration de présentation à la communauté .....	12
Temps d'initiation chrétienne .....	12
Préparation immédiate .....	13
Célébration de la confirmation .....	13
<b>Troisième temps : L'intégration .....</b>	<b>14</b>
Suivi à la confirmation .....	14
<b>Conclusion .....</b>	<b>14</b>
<b>III. Le temps d'initiation chrétienne .....</b>	<b>15</b>
<b>Ce qui le caractérise .....</b>	<b>15</b>
Contenu .....	15
Durée .....	16
Responsabilité partagée .....	17
<b>Conclusion .....</b>	<b>20</b>
<b>Lexique .....</b>	<b>21</b>
<b>Repères .....</b>	<b>23</b>
<b>Guide d'accueil .....</b>	<b>26</b>

# LE CATÉCHUMÉNAT

## POLITIQUE DIOCÉSAINNE

### Introduction

La politique diocésaine que nous présentons concerne le catéchuménat au sens strict, c'est-à-dire l'accompagnement d'une personne d'au moins 16 ans qui demande à recevoir le baptême. Elle concerne aussi les jeunes en âge de scolarité qui demandent le baptême et les personnes de plus de 16 ans qui souhaitent compléter leur initiation chrétienne par la célébration des sacrements de l'eucharistie et de la confirmation. Dans ces cas, on parle alors d'une démarche de **type catéchuménal**.

Les principaux buts de cette politique consistent à présenter le processus de cheminement catéchuménal aux responsables paroissiaux et diocésains. Elle présente un modèle basé sur le *Rituel d'initiation chrétienne des adultes* (RICA), sur la coresponsabilité en Église et le partenariat entre les diverses instances du diocèse.

## I. LE CATÉCHUMÉNAT

### QU'EST-CE QUE LE CATÉCHUMÉNAT ?

Ce terme désigne une démarche d'initiation chrétienne qui s'adresse à des adultes qui demandent à recevoir le **baptême**. L'approche privilégiée avec les enfants de **plus de 7 ans** qui demandent le baptême ainsi que celle offerte aux jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent compléter leur initiation chrétienne par la célébration de la réconciliation, de l'eucharistie ou de la confirmation sont quant à elles de « **type catéchuménal** ».

Toute démarche catéchuménale comporte des étapes dont il importe de respecter les temps fixés. Elle implique un temps de réflexion et de mûrissement personnel, d'accompagnement individuel, l'accomplissement de rites, des catéchèses menant à la profession de foi, une initiation à la prière, à la vie communautaire et à la pratique de la vie chrétienne, ainsi qu'un soutien de la communauté chrétienne. De façon générale, le catéchuménat se déroule en trois temps : pré-catéchuménat ou temps de discernement, catéchuménat ou initiation chrétienne et mystagogie ou temps d'intégration. Ce sont des étapes importantes à vivre par les candidats, les candidates et les personnes qui les accompagnent.

## **PREMIER TEMPS : LE PRÉ-CATÉCHUMÉNAT**

### ***Accueil de la demande et temps de dialogue pastoral***

Au départ, il y a toujours le désir exprimé par une personne. Celle-ci souhaite recevoir un sacrement de l'initiation chrétienne. Les responsables pastoraux qui accueillent cette demande sont invités à prendre le temps d'écouter et de creuser les motivations de la personne qui fait cette démarche et ce, dans le respect de son cheminement de vie et de foi. Quelle que soit sa motivation, un dialogue pastoral s'instaurera avec elle afin de l'aider à nommer ses attentes et ses désirs, puis à cheminer dans la foi tout en respectant les situations particulières. Il est important de répondre sans tarder à la demande et de proposer un cheminement bien structuré.

### ***Discernement***

Une fois cette demande acceptée, les candidates et les candidats sont invités à vivre un temps de discernement qui leur permettra d'affermir leur désir de devenir chrétiens et chrétiennes. Ils pourront ainsi réfléchir au parcours catéchuménal qui leur est présenté et aux impacts que leur décision aura sur leur vie personnelle et familiale.

## ***Accompagnement***

Puisqu'il s'agit d'une première découverte du mystère chrétien, les catéchumènes se verront offrir un accompagnement personnalisé. Celui-ci sera assuré par une personne formée et témoin de la foi dans son milieu, un membre de la communauté capable d'initier un dialogue avec la personne qui désire être baptisée, de la faire cheminer dans la foi et de faciliter son intégration dans la communauté; tout cela dans le respect, la discrétion absolue et une entière liberté. L'accompagnatrice ou l'accompagnateur demeurera en lien avec cette personne tout au long du processus. Elle la préparera et l'accompagnera lors des différentes célébrations et restera disponible pendant le temps de la mystagogie. Cette personne est choisie par les responsables pastoraux en se basant sur son témoignage de vie chrétienne.

Compte tenu du nombre restreint de demandes de baptême présentées dans notre diocèse, l'accompagnement se fait individuellement, ce qui n'exclut pas la possibilité de réunir les catéchumènes à un moment ou l'autre du processus pour vivre avec eux des activités de groupe.

## ***Choix du parrain et/ou de la marraine***

Chaque catéchumène doit se choisir un parrain ou une marraine. De qui parle-t-on ?

- Une personne baptisée et confirmée, qui peut être un membre de la famille immédiate ou de la parenté, un ami ou une amie en qui on aura pleinement confiance.
- Une personne dont la foi est vivante et engagée, avec qui il sera aisé de parler des réalités de la foi, d'échanger sur la vie en Église, de soumettre des questions, de partager des difficultés ou des découvertes.

- Une personne dont le témoignage de foi chrétienne est inspirant et susceptible d'aider à avancer, à chercher, à progresser.
- Une personne disponible, à l'écoute, désireuse de développer des liens solides et qui sera capable de soutenir le cheminement de foi dans la prière.

## DEUXIÈME TEMPS : LE CATÉCHUMÉNAT

### *Entrée en catéchuménat et initiation chrétienne*

Cette étape s'ouvre par le **rite d'entrée** en catéchuménat et se vit habituellement à l'intérieur d'une célébration dans la paroisse où résident les catéchumènes. Elle est consacrée à l'initiation chrétienne dans le but de favoriser une maturation de la foi en Dieu.

Une période plus ou moins longue, intense et diversifiée d'initiation théorique et d'intégration pratique à la vie chrétienne débute alors. Celle-ci se réalise au moyen d'outils catéchétiques appropriés et ajustés à ce que vivent les catéchumènes. C'est aussi durant cette étape que sont présentés les rituels, les signes et les symboles chrétiens reliés à l'initiation. Des moments de célébration sont prévus à cet effet.

Cette étape a pour but de favoriser une expérience spirituelle et un mûrissement dans la foi. Elle est articulée autour de quatre pôles essentiels de la foi chrétienne : **Parole de Dieu, fraternité, engagement, prière et célébration.**

Une initiation aux prières du **Notre Père et du Credo** ainsi qu'une remise de ces deux prières sera faite au moment opportun afin de rendre visible le cheminement accompli.

## ***Rôle de la communauté chrétienne***

Puisque le catéchuménat est un phénomène nouveau dans notre diocèse, les chrétiens et chrétiennes rassemblés le dimanche n'ont pas l'habitude d'accueillir des catéchumènes. Sans doute faudra-t-il prendre du temps pour informer et sensibiliser la communauté au rôle important qu'elle a à jouer auprès d'eux. Leur présence et leur soutien sont importants puisque les catéchumènes se préparent à se joindre à elle et à en faire partie intégrante. Leur ouverture, leur intérêt, leur expression de joie seront autant de témoignages que le futur baptisé est bienvenu dans la communauté chrétienne. C'est elle qui porte la responsabilité de l'accueil des nouveaux venus.

Au sein de la communauté d'accueil, il est suggéré que les catéchumènes aient l'opportunité de se joindre occasionnellement à un groupe de partage de la Parole ou à un autre groupe où ils pourront vivre des expériences de vie chrétienne et participer à des activités qui les aideront à développer leur sentiment d'appartenance.

L'interrelation entre les catéchumènes, les personnes qui les accompagnent et la communauté dans son ensemble doit être constamment maintenue. Toutefois, il apparaît important que la présence de cette dernière soit assez pondérée pour éviter qu'une pression indue ne s'exerce sur les catéchumènes. Il s'agira de déterminer le rôle précis de la communauté, la portée de ses interventions, qui seront au début discrètes et de plus en plus visibles par la suite. Le rôle de la communauté s'exerce principalement par la prière à l'intention des catéchumènes et par des témoignages de foi et d'engagement. La communauté sera plus présente à l'étape de la préparation immédiate, au moment où le rite de **l'Appel décisif** sera célébré avec les futurs baptisés.

## ***Préparation immédiate***

Lorsque le temps du catéchuménat est complété, les catéchumènes se voient proposer une démarche distincte visant la célébration des sacrements. Cette étape, appelée **préparation immédiate**, correspond à une période intensive d'une durée de quelques semaines (le Carême) précédant immédiatement la célébration du baptême (Veillée pascale). Ce temps débute le premier dimanche du Carême par le rite de **l'Appel décisif** présidé par l'évêque ou par la personne qu'il désignera pour le faire en son nom. Il s'agit d'une célébration qui rassemble les catéchumènes dont le baptême est prévu pour la prochaine Veillée pascale. Les candidates et les candidats reçoivent alors une **onction avec l'huile des catéchumènes**. Ce temps a nettement un caractère pascal. Il se conclut dans les jours qui précèdent la célébration du baptême le Samedi saint.

## ***Célébration du baptême***

Au cours de cette période, les catéchumènes sont appelés à professer publiquement leur foi et, lors de la Veillée pascale, ils peuvent célébrer les trois sacrements de l'initiation chrétienne: le baptême, la confirmation et l'eucharistie.

## **TROISIÈME TEMPS: LA MYSTAGOGIE OU SUIVI AU BAPTÊME**

**La mystagogie** est un temps d'intégration où les nouveaux baptisés se voient proposer une **relecture de l'expérience** vécue lors de la Veillée pascale. Cette relecture pourrait être animée par la personne accompagnatrice et par le parrain ou la marraine, ce qui permettrait en même temps d'amorcer **une réflexion sur l'engagement** qui devrait en découler. La **célébration de la confirmation** peut être célébrée durant ce temps. Des moyens concrets de s'insérer dans la communauté chrétienne à laquelle ils appartiennent et à y développer un sentiment d'appartenance leur seront présentés.



## **Conclusion**

Le temps du pré-catéchuménat est essentiel même s'il est moins structuré. Le sérieux de l'engagement dans la démarche qui suivra dépend de la qualité de l'accompagnement offert.

Le temps du catéchuménat arrive au centre du cheminement du futur baptisé. La formation sera adaptée de manière à soutenir le croyant ou la croyante dans l'affirmation de ses convictions de foi. Les célébrations rituelles aident à réaliser une conversion et un témoignage vivant dans la communauté. La veillée pascale est le sommet de cette initiation.

L'étape qui suit la célébration des sacrements prolonge cet événement. L'accompagnement, l'insertion dans la famille des chrétiens, la participation à certaines activités permettent d'approfondir la foi naissante.

## II. LA DÉMARCHE DE TYPE CATÉCHUMÉNAL

### PREMIER TEMPS: L'ÉTAPE DU DISCERNEMENT

Il arrive fréquemment que des parents demandent le **baptême pour leur enfant de 7 ans ou plus**. De plus en plus de **jeunes de 16 et plus et des adultes** demandent également à recevoir le sacrement de la **confirmation**.

#### *Accueil de la demande et dialogue pastoral*

Ce que nous avons dit plus haut de la qualité de l'accueil à réserver aux catéchumènes s'applique ici aussi aux familles des enfants en âge de scolarité et aux confirmands. Bien que les raisons invoquées d'abord puissent paraître superficielles ou insuffisantes, il importe de faire de cette étape d'accueil lors de la demande, un temps privilégié d'évangélisation. Leur demande est souvent motivée par le désir de devenir parrain ou marraine de baptême, de célébrer un mariage religieux, ou par d'autres motifs personnels.

Lorsqu'une telle demande est présentée, on est invité à proposer un accompagnement de type catéchuménal. Bien qu'un parcours de ce type présente des différences par rapport à la démarche catéchuménale proprement dite et qu'il nécessite des ajustements en fonction de chacun, il doit rencontrer les mêmes objectifs. Il est indiqué de présenter à la personne accueillie la possibilité de commencer une démarche d'accompagnement tout en l'assurant qu'elle peut décider de se retirer du projet s'il lui apparaît que cela ne correspond pas à sa recherche de sens. Le respect de la liberté est prioritaire.

Dans un premier temps, il est recommandé d'éviter de fixer des échéances précises. Du côté de la personne qui fait la demande, l'échéance prévue est la plupart du temps la date d'un baptême annoncé ou d'un mariage projeté. Dans de tels cas, un dialogue pastoral devrait amener cette personne à comprendre l'impor-

tance d'un cheminement dans la foi ce qui l'incitera à respecter un certain délai. Dans d'autres cas, il faudra sans détour refuser une échéance trop courte qui forcerait une démarche précipitée.

Au moment du dialogue pastoral et après un temps de réflexion de la part de la personne qui formule une demande, il est important que la personne responsable de l'accueil de la demande communique au Service diocésain du catéchuménat les coordonnées du candidat ou de la candidate. Cette démarche permet aux différentes personnes impliquées dans le processus d'accompagnement de planifier et de proposer un parcours adapté à la situation et au cheminement de chaque individu.

### ***Accompagnement***

La démarche de type catéchuménal se présente souvent comme un approfondissement du mystère chrétien bien que dans plusieurs cas il puisse s'agir d'une première découverte. Le rôle exercé par les personnes accompagnatrices sera particulièrement important. Dans le cas des confirmands, il sera presque le même que celui dont il a été question dans la présentation du catéchuménat. Les objectifs visés seront semblables, de sorte qu'au terme du processus, les candidats ou candidates seront prêts à recevoir le sacrement désiré.

### ***Choix du parrain ou de la marraine***

Les confirmands doivent aussi se choisir une marraine ou un parrain. Ils pourraient être les mêmes qu'au baptême. Toutefois, la personne accompagnatrice prendra soin de les informer des critères devant guider le choix d'un parrain ou d'une marraine de confirmation. Ces critères ne diffèrent pas de ceux énoncés plus haut dans la présentation du catéchuménat. Pour qu'ils puissent faire un choix éclairé et pertinent, les confirmands seront invités à prendre un bon temps de réflexion.

## DEUXIÈME TEMPS: CATÉCHÈSE ET INITIATION CHRÉTIENNE

### *Entrée dans la démarche*

Puisque cette initiation s'adresse à des enfants non baptisés, ou à des adolescentes, des adolescents et des adultes baptisés afin de leur permettre de compléter leur initiation chrétienne, la démarche préparatoire devra comporter essentiellement les mêmes éléments que la démarche catéchuménale. Cependant, quand il s'agira de la préparation à la confirmation, il sera important de l'ajuster aux circonstances et de tenir compte du cheminement de foi antérieur, des connaissances acquises et de l'expérience de vie ecclésiale de chacun. Cela étant très variable d'une personne à l'autre, on verra à adapter l'accompagnement en conséquence et à proposer des outils appropriés permettant l'atteinte des objectifs poursuivis. Si le nombre le justifie, il sera possible de former un groupe et d'offrir des catéchèses communes.

### *Célébration de présentation à la communauté*

Au début du cheminement, les futurs confirmés seront **présentés à la communauté** chrétienne à l'intérieur d'une célébration dominicale.

En effet, ceux et celles qui se préparent au sacrement de la confirmation auront besoin de la présence et du soutien de la communauté chrétienne. On veillera à ce qu'il y ait une bonne relation entre les confirmands, les personnes accompagnatrices et la communauté tout en évitant d'exercer trop de pression sur les confirmands. On verra à bien définir le rôle des uns et des autres et à encadrer les interventions prévues.

### *Temps d'initiation chrétienne*

La démarche proposée comportera les quatre pôles de la démarche catéchuménale, à savoir des catéchèses visant l'approfondissement de la **profession de foi**, une initiation à la **prière** personnelle et à la **vie liturgique** de l'Église, à la **vie ecclésiale** et à la **pratique de la vie chrétienne**.

Les candidats et candidates auront tout avantage, à l'instar des catéchumènes, à se familiariser avec la Bible. Des outils appropriés seront mis à leur disposition.

### ***Préparation immédiate :***

#### ***Célébration de l'Appel***

#### ***Célébration des sacrements de la réconciliation et de l'eucharistie***

Au moment opportun, une lettre sera adressée à l'évêque pour exprimer son désir de célébrer ce nouvel engagement dans l'Église. Une **célébration** spéciale de **l'Appel** avec l'évêque concrétisera la réponse à la demande des confirmands. Il faudra prévoir un temps de **préparation immédiate** au sacrement de confirmation et offrir à la personne la possibilité de vivre le sacrement de la réconciliation et de l'eucharistie.

#### ***Célébration de la confirmation***

En plusieurs diocèses, la coutume est que l'évêque confirme des adultes à l'occasion de la fête de la Pentecôte. C'est là une échéance qui peut servir de point de repère pour déterminer l'étendue et les délais de la démarche de préparation. Cependant, l'évêque est libre de proposer d'autres façons de faire. S'il arrive que les confirmands n'ont jamais communiqué, ils pourront le faire pour la première fois lors de la célébration de la confirmation, à moins que pour des raisons pastorales il soit préférable de le faire avant ou de reporter cet événement à un autre moment. Si on choisit de célébrer les deux sacrements en même temps, on aura pris soin d'intégrer un temps de préparation spécifique au sacrement de l'eucharistie dans le processus de formation. Les mêmes précautions seront prises pour la célébration de la réconciliation.

## **TROISIÈME TEMPS: L'INTÉGRATION**

### ***Suivi à la confirmation***

Un temps d'intégration sera offert à la personne qui aura complété son initiation chrétienne par la célébration de la confirmation et de l'eucharistie.

Comme pour le néophyte, on prévoira un temps de relecture de son expérience. De plus, des pistes de réflexion sur les diverses façons de donner suite à son initiation chrétienne lui seront suggérées. Il revient à la communauté d'assurer une présence facilitant la poursuite de son intégration.

Un engagement concret dans son milieu serait un bon moyen de témoigner de sa foi.

L'évêque pourra inviter les nouveaux confirmés à participer à une rencontre diocésaine dans les mois suivant la confirmation afin de les soutenir dans leur cheminement de foi chrétienne.

### **Conclusion**

Même si la démarche de type catéchuménal ne comporte pas autant d'étapes rituelles que le catéchuménat proprement dit, il convient d'offrir au futur confirmé l'opportunité de vivre des célébrations significatives. Être initié à la vie de disciple de Jésus requiert une bonne expérience de la présence de Dieu au cœur de sa vie. Dans la poursuite de leur cheminement, les confirmés prendront conscience des dons et des fruits de l'Esprit Saint et sentiront un appel à s'engager au nom de leur foi en Jésus Christ.

La proposition qui précède veut répondre aux besoins actuels de notre milieu. Elle est pensée dans une perspective de renouveau de l'évangélisation. Notre diocèse désire accorder tout le sérieux possible aux nouveaux arrivants ou aux recommençants qui frappent à la porte de nos paroisses. Il est souhaitable de rendre ces événements visibles et pertinents pour l'ensemble de la communauté.

### III. LE TEMPS D'INITIATION CHRÉTIENNE

**Ce qui le caractérise :**

#### **Contenu**

Il n'existe nulle part un parcours catéchuménal détaillé et universellement applicable. Toutefois, il est bon de se rappeler que le but de la démarche du catéchuménat, comme celui de toute autre démarche de cheminement, est de favoriser une expérience de foi.

Il ne s'agit pas seulement d'apprendre une matière ni de mémoriser un contenu de foi. Nous avons la responsabilité de faire entrer une personne dans un mystère, dans ce qui va mobiliser tout son être de croyant, et de l'accompagner dans sa rencontre de Jésus Christ. C'est pas à pas que le catéchumène découvre le sens de sa vie de baptisé.

Au cours du cheminement, les différentes dimensions de la vie chrétienne seront abordées. Dans la transmission des contenus de foi, on veillera avec le plus grand soin à ce que la **Parole de Dieu** et la grande Tradition de l'Église soient mises à profit et utilisées comme sources principales.

L'initiation à la **prière** devrait se faire par la présentation des différentes formes de prière chrétienne, personnelle et communautaire, et par la proposition de moyens concrets pour l'expérimenter et la vivre.

L'initiation à la **vie en Église** pourrait se réaliser par la présentation des quatre pôles autour desquels elle se structure : formation à la vie chrétienne, fraternité, engagement, prière et célébration, afin de permettre aux catéchumènes ou aux confirmands de se familiariser avec leur communauté chrétienne, d'y entrer progressivement et d'y prendre une part active.

L'initiation à la **pratique de la vie chrétienne** permettra une réflexion éthique sur des questions ou des problèmes auxquels les chrétiens sont confrontés dans le monde d'aujourd'hui. Il s'agit d'habiliter les catéchumènes à élaborer une réflexion morale en écho à la Parole de Dieu et à ses appels.

### **Durée**

Il est difficile de déterminer de façon précise la durée d'une démarche catéchuménale ou de type catéchuménal. **Le catéchuménat dure environ deux ans**, parfois même un peu plus. Le rythme des rencontres pour l'accompagnement et la formation est établi avec les catéchumènes, de même que le choix du meilleur moment pour franchir telle ou telle étape de l'initiation. On peut penser à des rencontres d'environ une heure et demie à toutes les trois semaines.

Quant à la **démarche de type catéchuménal**, qui permet de compléter et d'actualiser l'initiation chrétienne en vue de la confirmation, elle pourra être plus courte. Bien que la démarche proposée se doit d'être planifiée, il faut éviter qu'elle soit figée dans le temps et il est recommandé de faire preuve de souplesse. On proposera d'abord un nombre indéterminé de rencontres pour évaluer la formation déjà acquise par les candidats et les candidates, la compléter, s'il y a lieu, et l'actualiser. Il semble raisonnable d'étaler le cheminement à l'intérieur **d'une année**.

En partant du principe qu'une certaine période de temps est nécessaire pour permettre à la foi naissante de s'épanouir et de mûrir, on conviendra que la durée pourra varier selon les personnes, leur degré de participation et leur capacité à intégrer les contenus proposés. On devra néanmoins respecter les étapes et les rites ainsi que les temps de l'année liturgique pendant lesquels ils doivent se vivre. Il faudra aussi tenir compte du soutien que peut apporter la communauté locale et d'autres facteurs comme le nombre des personnes accompagnatrices et leur disponibilité.



Du côté de l'évêque, bien qu'il lui revienne de confirmer les candidats et les candidates et de décider du moment de la célébration (par exemple le jour de la Pentecôte), ce fait ne doit pas non plus devenir une contrainte pour accélérer le processus en cours.

Aussi bien pour le catéchuménat que pour la démarche de type catéchuménal, il importe que le cheminement soit complété à l'intérieur d'un délai raisonnable, à moins que les catéchumènes ou les confirmands eux-mêmes expriment le désir de le prolonger pour des raisons personnelles. De façon générale, il n'apparaît pas opportun de reporter indûment la célébration du baptême ou de la confirmation.

## **Responsabilité partagée**

Toute démarche d'initiation chrétienne est une responsabilité de l'évêque du diocèse, qui la partage avec les prêtres, les diacres, les agentes de pastorale, les services diocésains, les parrains et les marraines, les personnes accompagnatrices, les catéchètes et l'ensemble des baptisés qui ont à jouer un rôle important de témoins du Christ.

Dans le diocèse, l'évêque est le premier responsable du catéchuménat. À moins qu'il en décide autrement pour des raisons pastorales, c'est lui qui baptise et confirme les adultes. Pour la mise en œuvre de la politique diocésaine, **l'évêque** :

- supervise le Service diocésain du catéchuménat;
- nomme les membres du comité diocésain;
- s'assure qu'une formation est offerte aux différentes personnes impliquées dans le catéchuménat;
- voit à ce que les personnes accompagnatrices disposent d'outils adaptés;
- préside la célébration de l'appel décisif.

**Le Service diocésain du catéchuménat** reçoit les demandes d'entrée en catéchuménat. Il supervise l'élaboration, l'énoncé et la mise en œuvre de la politique

diocésaine. La **personne responsable** est secondée par un **comité diocésain**.

**Sa responsabilité comprend les aspects suivants:**

- **La formation:**  
Assurer la formation des personnes accompagnatrices.
- **La catéchèse:**  
En s'inspirant de ce qui se fait dans d'autres diocèses et en l'adaptant à notre réalité, veiller à la qualité des catéchèses dispensées aux catéchumènes; faire connaître ses recommandations concernant les outils existants; proposer divers schémas de parcours.
- **La célébration:**  
Suggérer des célébrations aux paroisses en lien avec le RICA (Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes); préparer et coordonner les célébrations diocésaines.
- **L'évaluation et le suivi:**  
Évaluer la mise en œuvre de la politique diocésaine; proposer les améliorations qui doivent être apportées et offrir des activités pour le temps de la mystagogie.

Les membres du **Comité diocésain du catéchuménat**, en relation étroite avec le Service, reçoivent le mandat suivant:

- élaborer la politique diocésaine;
- évaluer périodiquement la mise en œuvre de la politique;
- étudier les outils expérimentés dans d'autres diocèses et proposer des parcours adaptés aux différentes catégories de personnes;
- réfléchir aux différentes problématiques pouvant surgir de la pratique de l'accompagnement;

- offrir des temps de formation et de ressourcement à l'intention des personnes accompagnatrices.
- faire des suggestions quant au contenu et au déroulement de la mystagogie.

**La communauté paroissiale** est appelée à soutenir les différentes initiatives de cheminement des candidats et candidates au baptême ou aux autres sacrements de l'initiation chrétienne ainsi que les personnes qui les accompagnent. Habituellement, l'adolescente, l'adolescent ou l'adulte adresse sa demande de baptême ou de confirmation à une paroisse. C'est donc à celle-ci qu'il revient, au nom de l'Église, d'accueillir la personne et de l'accompagner tout au long de sa démarche. Par la suite, on doit en faire part à la personne responsable du Service diocésain du catéchuménat qui transmet l'information à l'évêque.

**L'équipe pastorale** a la responsabilité de la mise en œuvre du catéchuménat dans une Unité pastorale ou une paroisse.

**La personne accompagnatrice** est désignée pour guider la ou les personnes engagées dans un cheminement.

**Le ou la catéchète** est la personne qui assure la formation chrétienne des catéchumènes ou des confirmands. Dans notre diocèse, ce rôle est souvent assuré par la personne accompagnatrice.

**La marraine ou le parrain** est une personne baptisée et confirmée, proche parent ou amie, dont la foi, l'expérience et le témoignage de vie chrétienne sont sources d'inspiration pour celle qui est en cheminement.

## Conclusion

À la suite du colloque sur le catéchuménat en octobre 2011, notre diocèse a choisi comme symbolique pour le service du catéchuménat la montée progressive d'un groupe sur un chemin rocailleux. La citation qui l'accompagne est celle-ci : « **Marchons avec confiance vers de nouveaux sentiers** ». Voilà qui illustre bien notre projet.

Pour accomplir cette mission, l'Église de Sainte-Anne désire mettre à contribution tous les baptisés appelés à s'impliquer et à porter le témoignage de leur engagement dans la communauté chrétienne.

## LEXIQUE

### **Catéchumène :**

Ce mot signifie « instruit de vive voix ». Il désigne une personne âgée de plus de 16 ans (au sens canonique) qui demande à recevoir le baptême après un temps de discernement et d'initiation chrétienne.

Le catéchuménat débute par un rite officiel d'entrée célébré en Église. Il est situé au 2<sup>e</sup> temps de la démarche et comprend aussi la célébration du sacrement de baptême.

### **Appel décisif :**

Ce rituel est vécu lors d'une célébration rassemblant les catéchumènes dont les sacrements sont prévus lors de la veillée pascale. Elle est ordinairement présidée par l'évêque le premier dimanche du carême.

### **Mystagogie :**

Ce mot signifie « introduction aux mystères ». C'est le 3<sup>e</sup> temps de l'initiation chrétienne. Il coïncide souvent avec le temps pascal et se termine avec la Pentecôte.

### **Néophyte :**

Ce mot signifie « nouvelle pousse ». Il désigne une personne nouvellement baptisée. Durant cette période, elle consacre un temps prolongé à l'approfondissement de son expérience et vit des activités qui lui permettent de croître dans la foi et de s'engager dans l'Église et dans sa communauté.

### **RICA (Rituel d'initiation chrétienne des adultes) :**

Ce rituel est destiné aux responsables du catéchuménat. Il comprend les chapitres suivants : temps de la première

évangélisation, célébration de l'entrée en catéchuménat, temps du catéchuménat et ses rites, célébration de l'appel décisif, temps de préparation immédiate, célébration du sacrement de baptême, de la confirmation et de l'eucharistie, temps de la mystagogie. Il propose des notes pastorales et doctrinales ainsi que des choix de textes pour aider les communautés chrétiennes à vivre les rites.

**Discernement :**

C'est l'art de reconnaître, dans l'expérience de vie d'une personne, l'action de l'Esprit, le cheminement vers la conversion et la rencontre du Dieu de Jésus Christ dans sa vie. Il se réalise dans le dialogue pastoral et à l'aide d'une personne accompagnatrice.

## **REPÈRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE DIOCÉSAIN DU CATÉCHUMÉNAT**

Afin d'harmoniser les façons de faire dans le diocèse de Sainte-Anne, nous présentons des repères qui aideront les paroisses à répondre aux demandes de cheminement catéchuménal.

### **Renseignements généraux :**

1. Toute personne désirant cheminer vers un sacrement de l'initiation chrétienne adresse sa demande à l'équipe pastorale de la paroisse où elle réside.
2. Un accueil à la fois respectueux et chaleureux permettra de discerner comment répondre à la demande reçue.
3. Une fois la demande accueillie, les responsables de la paroisse devront aussitôt en faire part à la personne responsable au Service diocésain. Celle-ci transmettra l'information à l'évêque, premier responsable du baptême et de la confirmation des adultes.
4. Une personne formée et témoin de la foi dans son milieu sera désignée pour accompagner et catéchiser les candidats ou candidates dans une démarche d'initiation à la vie chrétienne.
5. Le type de formation et d'accompagnement sera adapté aux circonstances, au cheminement et à l'âge des personnes.

6. Des outils sont disponibles au Service diocésain pour aider les personnes accompagnatrices. On accordera une place primordiale à la Parole de Dieu pendant la formation.
7. Les parrains et marraines eux-mêmes baptisés, confirmés et témoins de la foi seront impliqués dans la démarche d'initiation à la vie chrétienne.
8. Les candidats et les candidates au baptême écriront une lettre à l'évêque pour exprimer leurs motivations et demander à être accueillis dans l'Église par la célébration de ce sacrement. Ceux et celles qui souhaitent être confirmés seront appelés à faire la même démarche.

## **Catéchuménat**

1. Après une période de discernement (pré-catéchuménat), le temps de formation et d'expérimentation à la vie de l'Église s'ouvrira par le rite d'entrée en catéchuménat habituellement célébré dans la paroisse où réside la personne.
2. On proposera à la personne en cheminement, la participation à un groupe de partage de la Parole afin de l'aider à vivre la dimension communautaire de la foi.
3. Des activités de prière et des célébrations liturgiques seront proposées aux candidats et candidates tout au long de leur cheminement.
4. Selon le rituel de l'initiation chrétienne des adultes (RICA), l'évêque peut mandater un prêtre pour baptiser un catéchumène.



5. Les baptêmes d'adultes auront habituellement lieu à la Veillée pascale et seront précédés d'une période intensive de préparation à partir du 1<sup>er</sup> dimanche du carême (jour proposé pour l'appel décisif).
6. L'évêque peut reporter la confirmation à une date ultérieure: le dimanche de la Pentecôte, par exemple.

### **Démarche de type catéchuménal**

1. Une initiation adaptée de type catéchuménal est prévue pour les jeunes en âge de scolarité qui désirent être baptisés.
2. Pour les personnes de 16 ans et plus, une démarche de type catéchuménal sera suivie en vue du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation. On tiendra compte de la formation déjà acquise au moment de la demande.
3. Les parrains et marraines de confirmation seront des témoins âgés d'au moins 16 ans et eux-mêmes déjà confirmés. Ils pourront être les mêmes que pour le baptême.
4. Les personnes qui cheminent vers la confirmation et qui sont demandées pour être parrains ou marraines de baptême doivent s'engager à compléter leur démarche pour être autorisées à être parrains ou marraines.
5. L'évêque confirme habituellement les adultes à la cathédrale le dimanche de la Pentecôte.
6. La communauté paroissiale accueillera les nouveaux confirmés lors d'une célébration dominicale.

## DANS LE CONTEXTE DES DEMANDES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES SACREMENTS

### Guide d'accueil pour les paroisses

*Qui ne se souvient pas d'avoir été accueilli généreusement et même affectueusement ? Le contraire est vrai aussi... Accueillir c'est écouter et discerner le besoin réel de la personne qui fait une demande. Il est important de répondre adéquatement et rapidement et de transmettre cette information à la bonne personne. Voilà ce qui peut faire la différence dans la vie des gens.*

*Les personnes responsables de l'accueil sont souvent les secrétaires et les bénévoles des paroisses, ce guide sera porté à leur attention.*

#### **L'objectif à poursuivre :**

Recevoir dans le respect l'ensemble des demandes pour un parcours d'initiation à la vie chrétienne ou pour différents services en vue de la préparation ou de la célébration d'un sacrement et ce, pour tous les âges de la vie.

#### **Marche à suivre :**

- Toute demande sera accueillie inconditionnellement.
- Il se peut qu'une demande sorte du contexte habituel. Elle mérite une attention et un discernement particuliers.
- Ce sont les membres des équipes pastorales qui ont la responsabilité d'évaluer les demandes et de prendre les décisions concernant le suivi à donner.

- Dans les meilleurs délais, il est important de transmettre les renseignements recueillis aux personnes responsables.
- S'il est impossible de transmettre un message à un responsable paroissial dans un temps raisonnable, veuillez communiquer avec le Service diocésain de la pastorale à l'évêché (418-856-1811), qui transmettra l'information à la personne responsable.

Cette personne verra à informer la paroisse et à prendre les décisions nécessaires pour répondre adéquatement à la demande.